

Sujet : Démarches à finaliser

De : GFAM Béarn <comitedegerance@gfambearn.fr>

Date : 16/01/2020 à 09:52

Pour : BRIDOT Céline <[REDACTED] fr>, Léa et Alex
<[REDACTED]>

Bonjour à vous tous les six,

Lors de la dernière réunion du CG du 12 décembre 2019, nous avons acté la date de signature du commodat au 20 décembre 2019.

Nous commençons notre réunion du 15 janvier en constatant que la signature n'est pas effective. Nous avons également insisté auprès de vous sur la nécessité d'être porteur de parts sociales du GFAM pour pouvoir être assurés pour tous travaux sur la propriété.

Avant de faire circuler l'information du chantier collectif, le comité de gérance vous demande pour acter votre installation à Gey de faire les trois choses suivantes :

- prise d'une part sociale par chacune et chacun d'entre vous (il reste 5 parts à prendre),
- signature du commodat (et retour des documents à Louis),
- attestation d'assurance des bâtiments en tant que locataires (à adresser au comité de gérance).

Même si nous avons conscience de votre installation progressive, merci de finaliser ces démarches avant fin janvier 2020.

Amicalement

Le comité de gérance

--

<http://www.gfambearn.fr>